

Présents : M Delcourt, Maire

Mme Fievet, MM Béghin, Doucy, Margez, adjoints

Mmes Barret, Guillaud, Meurillon, Van Butsele,

MM Bernard, Delcroix, Loosveldt, Pade, conseillers.

Excusées : Mme Pinte procuration à Mme Fievet, Mme TOP procuration à M Delcourt.

Secrétaire de séance : M Régis Doucy.

Ordre du jour :

M le Maire demande la possibilité d'ajouter un sujet à l'ordre du jour : modification du contrat du coordinateur des médiathèques pour 26h hebdomadaires au lieu de 20h.

Approuvé à l'unanimité.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 juillet 2010

Celui-ci a été distribué toutes boîtes (Ptit bachinois N° 102).

Approuvé à l'unanimité.

2. Demande d'adhésions au SIDEN-SIAN

Notre accord est sollicité pour l'adhésion de la commune de MONTAY (59) et REGNY (02) au Siden-Sian (Noréade), ceci sans incidence sur le prix de l'eau.

Approuvé à l'unanimité

3. Création d'un poste en CUI(contrat unique d'insertion) -CAE (contrat aide à l'embauche) pour l'école F. Dolto

Madame Lepoutre, Directrice de l'école Dolto, interroge M le Maire sur un éventuel renfort à l'ATSEM compte-tenu de l'éloignement des deux classes de maternelles. Madame Boucher, en cas d'urgence aux toilettes, ne peut quitter sa classe. A ce jour, il y a présence d'une assistante de vie scolaire en accompagnement d'une enfant ayant un handicap, par conséquent un adulte reste donc présent dans la classe. Naturellement, Mmes Lepoutre et Boucher sont bien conscientes qu'il s'agit d'une demande temporaire en attendant la construction des nouvelles classes de maternelles qui seront contiguës et ne nécessiteront que la présence d'une seule aide maternelle. La solution serait un poste en CUI pour un horaire hebdomadaire entre 12 et 20h, soit uniquement l'après-midi ou la journée complète pour l'année scolaire 2010-2011. Il faut compter un coût pour la commune de 20% de la rémunération horaire brute. Le conseil exprime des réserves sur cette solution proposée et pense qu'il serait préférable de sensibiliser les parents pour que les enfants passent aux toilettes avant d'entrer en classe. Il y a un passage aux toilettes au moment de la récréation. D'autre part, des enfants en grande maternelle ne peuvent-ils aller aux toilettes sans être accompagnés, ces dernières ayant été installées dans une pièce attenante à la classe de Mme Boucher ?

Embaucher une personne paraît excessif pour assurer quelques passages aux toilettes sur la journée.

Après débat, le conseil souhaite attendre une période d'adaptation des encadrants aux nouveaux locaux et l'étude d'une autre possibilité d'organisation pour se positionner.

Décision prise : 14 voix pour suspendre la décision à un prochain conseil et 1 abstention.

4. Demande de subvention au titre de la dotation de développement rural 2010 pour les travaux du bâtiment sis 21 route nationale

Afin d'assurer le financement des aménagements de l'ex-mairie, lors de la séance du 28 avril, le conseil a accordé à M le Maire l'autorisation de déposer une demande de subvention au Fonds Départemental d'Adaptation du Commerce Rural du Nord. L'utilisation future du bâtiment n'étant pas commerciale, cette demande a été rejetée. M le Maire demande l'autorisation de déposer une demande de subvention au titre de la dotation de développement rural qui, après contact avec la Préfecture semble correspondre davantage à la destination du bâtiment 21, route Nationale. Le taux de subvention possible est de 30% soit une subvention de 6858 €.

Approuvé à l'unanimité

5. Demande de fusion des deux écoles par l'Inspection Académique

Lors de la séance du 28 avril 2010, le conseil a voté le regroupement des écoles Jacques Brel et Françoise Dolto sur le site rue du Maréchal Foch.

Pour l'Inspection Académique cela n'est plus suffisant à ce jour. Il nous demande pour la rentrée de 2011 de voter la fusion des écoles Brel et Dolto, ce qui amènera la suppression d'un poste de Directeur (trice) mais ne modifiera pas le nombre d'enseignants. Sachant qu'à l'Inspection Académique, la procédure de préparation d'une rentrée scolaire commence dès décembre pour la rentrée de septembre suivante. Ce groupe scolaire sera identifié : « Complexe scolaire Jacques Brel ».

Après débats, la fusion des deux écoles est votée par 14 voix pour et une voix contre.

6. Actualisation des demandes de subvention pour l'équipement de la médiathèque à la DRAC et à la MDN

Nous avons rencontré Mme Delache de la MDN, M Allard de la DRAC s'étant excusé, pour faire le point sur les équipements futurs de la médiathèque. A partir du dossier initialisé par Mme Cécile Pinte, une analyse contradictoire a été faite. Il nous a été proposé de nouveaux concepts. Pour M le Maire, il faut en tenir compte pour l'obtention des subventions. De ce fait une mise en concurrence entre 3 et 6 équipementiers doit être faite (liste fournie par nos partenaires). La MDN nous conseille de déposer une demande de subvention pour les logiciels et la formation des membres du réseau informatique des 4 médiathèques très rapidement afin de démarrer le réseau. M le Maire demande l'autorisation de procéder à ce dépôt de subvention pour un montant de 2485 € (35% de subvention à la MDN uniquement, la DRAC ne finançant pas la formation). Deux autres subventions seront déposées à la DRAC et la MDN, une concernant le mobilier et l'autre l'équipement informatique de Bachy. Cet objet sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil. Approuvé à l'unanimité.

7. Délibération fiscale et taxes d'urbanisme

Avant le 1^{er} octobre de chaque année, le conseil a la possibilité de revoir les taux des différentes taxes. (Circulaire préfectorale du 9 août 2010). Après lecture de ce document, M le Maire propose de modifier uniquement la TLE (Taxe Locale d'Équipement), les autres taxes ayant été révisées les années précédentes. La TLE est fixée actuellement à 3%. La majorité des communes de la Pévèle sont à 5%. M le Maire propose de s'aligner sur les autres communes. La base de calcul dépend de la catégorie de la construction de 1 à 9. Base de 108 € à 772 € par m². Pour exemple catégorie 5 (logement 80 à 170 m²) : 402 € le m². Lors des débats, le conseil souhaite que cette recette supplémentaire soit consacrée à la voirie et notamment à l'amélioration des trottoirs.

Vote du Conseil : 8 voix pour, 6 abstentions, 1 voix contre. Le nouveau taux de 5% est voté à la majorité

8. Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre des délibérations du 16/3/08 et 15/5/09 (L2122-23 du CGCT)

-Marché Public : en ce qui concerne les travaux de gros-œuvre, électricité, sanitaires et isolation de l'ancienne et nouvelle Mairie plusieurs sociétés ont été contactées. Le coût des travaux pour l'ensemble des mieux-disants est de 22 862 € HT pour le locatif RD955 et de 13 675 € HT pour la nouvelle Mairie. A ces montants, il faut ajouter les fournitures des matériaux installés par nous même, achetées chez deux fournisseurs.

-Marché à procédure adaptée pour la médiathèque. Avec la participation de la commission des marchés, les lots 1 à 7 ont été attribués pour un montant total de 420 054 € HT. Les travaux ont commencé le 6 septembre.

-Locatif RD955 : Actuellement 3 baux ont été signés. Il reste 60 m² à louer en 3 bureaux, le preneur potentiel s'étant désisté, la surface étant trop petite pour son activité.

A ce jour, le total mensuel des loyers perçus est de 881 € hors la Poste.

9. Disposition de circulation à prendre pour l'accès aux nouvelles voiries

Début 2011, deux nouvelles voies seront ouvertes à la circulation : la rue du pavé du château qui accède à la rue Jean-Baptiste Lebas et la rue du manoir qui débouche rue de l'Égalité. M le Maire propose 2 priorités à droite pour la sortie de ces nouvelles routes. Cela aura un effet ralentisseur pour la rue J.B. Lebas et la rue de l'Égalité.

De nombreux débats sont ouverts entre le « céder le passage » la priorité à droite ou le « Stop ». M le Maire propose plusieurs solutions mises au vote :

- 7 voix pour mettre la priorité à droite sur tout le village,
- 7 voix pour une priorité à droite Pavé du château uniquement,
- 5 voix pour un « céder le passage », pour les 2 nouvelles rues,
- 3 voix pour un «Stop», pour les 2 rues,
- 5 voix pour un «Stop », pavé du château et un « céder le passage », allée du manoir.

Comme il ne se dégage pas de majorité absolue, M le Maire propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain conseil et invite chacun à y réfléchir.

10. Passage à 26h hebdomadaires pour le poste de coordinateur du réseau des médiathèques : création de poste

Poste de coordinateur des 4 médiathèques : il est proposé de passer un contrat à 26 H pour ce CUI, en accord avec les maires des communes partenaires. Nous souhaitons prévoir l'éventualité du passage d'une embauche à l'amplitude maximum des possibilités des contrats aidés. Cela peut faciliter le recrutement d'un profil plus adapté. Les heures payées au-delà du contrat maximum seront à la charge complète des communes.

Adopté à l'unanimité.

11. Compte-rendu des travaux des commissions

11.1- Représentant au Pays Pévèlois par M Delcourt (1 septembre, 15 septembre, 16 sept)

Les 3 dernières réunions ont été consacrées au développement économique et suivi du PLDE (plan local de développement économique).

Une grande fête du Pays Pévèlois (42 communes, 82 000 habitants) sera organisée à Mons-en-Pévèle le dimanche 22 mai 2011 avec l'aide de toutes les communes (marché fermier, activités équines, promotion des semences, spectacle, artisans d'art, peintres, contes), date à réserver sur vos agendas.

11.2-Commission scolaire et périscolaire par Mmes Fievet et Barret (31 août)

Préparation de la rentrée scolaire 2010 : vérification de la liste de tous les enfants inscrits et des équipements. Dénombrement des effectifs par classe. Fonctionnement du self.

11.3-Commission Cybercentre par Mme Fievet et M Doucy (8 septembre)

Préparation de la rentrée 2010 : élaboration du planning d'ouverture du cybercentre concernant les scolaires, les accès libres et les ateliers. Nécessité de publicité et de mise en place de nouveaux ateliers afin d'assurer une fréquentation optimale du cybercentre. Un suivi des fréquentations sera mis en place pour mieux connaître les besoins de la population.

11-4 Commission voirie par M Margez (23 septembre)

Une liste des travaux à réaliser : repeindre les passages piétons sur le tracé du groupe scolaire Jacques Brel, création d'un nouveau passage piéton en face de l'abri bus place de la liberté, nettoyage de caniveaux. Suivi des travaux des concessionnaires de la voirie à mettre en place car il est constaté de nombreux affaissements au niveau des réfections.

12-Informations diverses

- Visite le 12 août de M Derosier, Président du Conseil Général, et de son équipe pour découvrir les nouveaux bâtiments constitués de la nouvelle garderie et du restaurant scolaire, dont les subventions ont aidé la commune pour le financement des travaux.
- Service Départemental d'Incendie et de Secours : suite au désaccord des maires des communes rurales et de leur mécontentement, M le Président du Conseil Général, sans remettre en cause la nouvelle clé de répartition, a accordé un délai supplémentaire pour supporter la hausse des cotisations. Pour Bachy, le coût par habitant est de 11,15 € et passera à 30,40 € en 2017. Il faudra des recettes supplémentaires ou procéder à de nouvelles économies pour payer cette cotisation.
- Aménagement de la ZAC : la vente de la 2^{ème} parcelle est en cours pour un démarrage début 2011. Recherche d'un aménageur pour viabiliser le reste de la zone.

- Banquet des Aînés le 9 octobre à 12h, l'animation sera identique à 2009. Une erreur sur la 1ère circulaire a été corrigée sous 48h, « Nos aînés de Bachy sont bien invités gracieusement à ce repas ».
- Embauche médiathèque : les entretiens ont commencé pour une embauche en octobre. Treize candidats ont postulé pour ce poste en CUI.
- Démarrage du réseau informatique des médiathèques. Les commandes sont passées chez l'hébergeur applicatif pour démarrer le logiciel « PMB ».
- Déménagements (école, cybercentre, bibliothèque, mairie) ; il reste quelques cartons à déballer à la mairie.
- Une liste des travaux à terminer est établie.
- Service minimum obligatoire en classe (2 jours de grève en septembre avec arrêt d'une partie des salariés communaux). Cela devient très difficile à mettre en place.
- Enquête pour le SCOT, un bureau d'études a établi un dossier qui reprend les souhaits des 19 communes de la CCPP (vue à 20 ans). Celui-ci une fois finalisé sera présenté à Lille Métropole, pilote du SCOT.
- Avancement des divers projets en cours.
- Réforme des collectivités territoriales. Suppression de la taxe professionnelle. Création de deux nouvelles taxes. Pour se prononcer il est souhaitable d'attendre le vote des députés en 2ème lecture fin octobre. Le Sénat a remis sa copie définitive.
- Lotissement « Pavé du château » : 22 logements disponibles en février 2011, 2 sont vendus, 13 seront en locatifs libres et 7 en locatifs aidés pour mars.
- Garderie : dépassement d'horaire concernant la sortie des enfants après l'heure de fermeture. Sur une semaine 11 enfants ont été repris après 18h30. Un courrier de rappel sera envoyé aux familles.
- Fréquentation du restaurant scolaire : 92 enfants en un seul service.
- Mouvements de personnel (2 départs en retraite, 1 congé de maternité), le tout pour mars 2011 !
- Abri-vélos pour le complexe scolaire. L'abri sera livré dans 2 semaines, pour éviter 50% de frais supplémentaires, il sera installé par les élus.
- Association pour une « halte garderie » itinérante sur plusieurs communes : 2 personnes désirent créer une association pour démarrer ce nouveau service. Il faut 4 communes partenaires pour que ce projet soit viable.
- Commémoration du 11 novembre.
- Proposition d'une modification d'horaire à l'école Françoise Dolto : les parents qui le souhaitent pourront emmener leurs enfants à partir de 11h50 au lieu de 12h et 16h20 au lieu de 16h30, en attente de l'accord de l'inspection académique.
- Le renforcement du réseau électrique rue Foch sera réalisé très prochainement (délai 4 semaines). Pour les rues Clémenceau, Calmette et une partie de la route Nationale, l'emplacement pour une nouvelle cabine électrique est défini. Le réseau devrait être renforcé pour mars/avril 2011.
- Situation des finances : pas de problème actuellement, une tension sera effective pour la fin d'année avec le solde des paiements de l'extension J Brel et le paiement de la médiathèque.

Clôture de la séance à 23h25.